

Au bon logement

En Lozère, un dispositif d'aide à l'amélioration de l'habitat a été mis en place pour aider les foyers modestes à vivre mieux.

Contexte

Le mal logement ne concerne pas que les grandes villes. En Lozère, département très rural, la précarité de l'habitat touche aussi de nombreux foyers modestes, occupant souvent des habitations vétustes. Malgré les dispositifs d'aide existant, bien des familles n'y ont pas recours par manque d'information. Pour repérer et encourager les foyers concernés à améliorer leurs conditions d'habitat, tant au niveau énergétique, que de l'accessibilité ou de la salubrité, l'association Habitat et Développement souhaite engager une vaste campagne de sensibilisation, menée sur tout le département. Solidement implanté sur le territoire, H&D développe des actions d'ingénierie sociale avec pour credo « un logement décent pour tous ».

Projet

Baptisé « Au Bon logement », ce projet s'inscrit dans une démarche complémentaire au Programme d'Intérêt Général Habiter Mieux, mis en place par le Conseil Général de la Lozère. Depuis juillet 2013, un ambassadeur de l'efficacité énergétique, mandaté par Habitat et Développement, sillonne les marchés du territoire pour aller à la rencontre des populations concernées par le mal logement. Son but est simple : informer les foyers modestes sur les dispositifs d'aide à l'habitat et les accompagner vers des solutions concrètes d'amélioration de leur logement, notamment au niveau de la dépense énergétique, de l'accessibilité (surtout pour les personnes âgées ou souffrant de handicap), ou de la salubrité. « *Il s'agit aussi d'une action coordonnée avec les élus locaux et les partenaires sociaux qui sont mieux à même de repérer les personnes concernées et d'assurer le relais des politiques publiques* » explique Philippe Schaab, porteur du projet. Et de poursuivre « *Solliciter une aide n'est pas bien vu en milieu rural, un long travail d'approche est donc nécessaire* ».

Implication de la Fondation de France

La Fondation de France soutient ce projet à hauteur de 15 000 euros sur deux ans. Cette somme assure une partie des frais de fonctionnement ainsi que le salaire de l'ambassadeur.

Résultats

En neuf mois d'action, le programme a été présenté sur 61 marchés ruraux (une centaine est prévue) et permis d'établir près de 120 contacts. Environ 20 dossiers de demande d'aide sont en cours de traitement. Plus largement un solide réseau de partenariat avec les acteurs locaux a été noué afin d'essaimer la dynamique.



© Nomduphotographe

Association soutenue

Habitat et Développement
Rodez (12)

GINETTE TUFFERY RÉSIDENTE À MALZIEU-FORAIN

« *Mon mari a des difficultés pour marcher et les escaliers pour entrer dans notre maison n'étaient vraiment plus pratiques. Grâce à cette aide, nous allons le remplacer par une montée en pente douce avec une rampe. Il y a un moment que je pensais le faire faire mais je ne savais pas à qui m'adresser. Grâce à cette aide, et à la personne rencontrée tout a été plus simple, elle nous a même aidé à remplir les papiers... »*

Mars 2014

Habitat

Contact :

Service presse

01 44 21 87 47

servicepresse@fdf.org

fondationdefrance.org